

Image not found or type unknown



Quels tribunaux jugent les affaires pénales ?

Question / réponse publié le **05/08/2024**, vu **140 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Quels tribunaux jugent les affaires pénales ?

Dans l'ordre judiciaire, on distingue les juridictions civiles des juridictions pénales. Les juridictions pénales (tribunal de police, tribunal correctionnel, cour d'assises) sont chargées de défendre la société, en assurant la répression des infractions.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/268520-quels-tribunaux-jugent-les-affaires-penales>